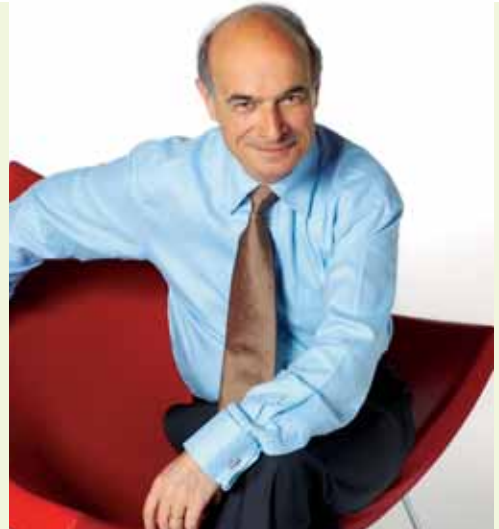


Message du Président

> **Pierre Gadonneix,**
Président-Directeur Général



EDF Médiathèque/Stéphane de Bourgies

Les évolutions de notre Groupe ont pour ambition de mieux répondre aux attentes de nos parties prenantes, tout particulièrement nos clients, nos salariés et nos partenaires des collectivités territoriales et des ONG.

Notre nouveau statut de société anonyme rend EDF plus lisible. Il élargit nos marges de manœuvre, notamment pour proposer des services liés aux usages de l'énergie. Il nous donne la possibilité d'ouvrir notre capital et d'associer ainsi nos salariés et de nouveaux partenaires à nos évolutions.

J'ai présenté un projet d'entreprise pour les trois années qui viennent au Conseil d'administration d'EDF, qui l'a approuvé, ainsi qu'à l'encadrement du Groupe, qui doit le faire connaître et partager en 2005. Ce projet comporte un important volet industriel pour répondre à la croissance de la demande d'électricité en France et en Europe. Viabilité économique, sécurité et lutte contre l'effet de serre commandent nos choix. C'est ainsi que nous avons décidé de construire un premier réacteur de nouvelle génération EPR, en préfiguration du renouvellement de notre parc nucléaire. Cette technologie améliore encore le niveau de sûreté et la maîtrise des déchets de la filière. Nous allons aussi construire une installation hydroélectrique dans les Alpes, qui remplacera plusieurs barrages au fil de l'eau. Nous allons moderniser notre parc de centrales thermiques à flamme, pour allier performance et moindre pollution. Le kWh d'EDF continuera ainsi à présenter un contenu en carbone parmi les plus faibles au monde. Notre engagement aux côtés de la Chine, pour ses projets nucléaires et hydrauliques, ou encore notre implication

dans la construction du barrage de Nam Theun au Laos s'inscrivent dans la même logique.

Notre projet d'entreprise comporte aussi un volet commercial qui développe des services de Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE) et des offres de kWh vert, des éléments essentiels intégrés dans nos offres dès 2004.

La performance du groupe EDF passe par la qualité, la fidélité et l'engagement de ses équipes. L'accord de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) signé le 24 janvier 2005 avec quinze organisations syndicales représentant onze pays est le résultat d'une longue concertation menée tout au long de 2004. Cet accord RSE guidera notre action dans le monde pour les trois années qui viennent. Il comprend des dispositions tant sur la lutte contre les discriminations que sur l'accès à l'électricité pour les populations des pays du Sud.

Il constitue la suite logique des actions engagées par le Groupe depuis de longues années et qui ont abouti notamment, en 2004, à la signature d'un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, au recrutement de 10 % de nos nouveaux embauchés parmi les jeunes issus de quartiers défavorisés ou encore à la poursuite et à l'approfondissement de notre politique en direction des personnes handicapées, tant dans le domaine commercial que dans celui de l'emploi.

Nous avons choisi de nous placer délibérément sous le regard d'autrui en renouvelant la composition des Conseils de l'environnement et du développement durable et en confiant les présidences de ces deux conseils à des personnalités extérieures à EDF.

Les évolutions en 2005 seront tout aussi importantes pour le groupe EDF et pour ses partenaires. La préparation de l'ouverture de notre capital en constitue sans aucun doute la meilleure illustration. Dans ce contexte, notre souhait est de donner à toutes nos parties prenantes une réelle visibilité sur nos objectifs et sur la façon dont nous prévoyons de les atteindre. C'est dans cet esprit que je m'emploierai à poursuivre activement avec elles un dialogue permanent et ouvert.